



## Le sans tabac est-il la règle dans votre caisse de pension ? Posez-la question !

### De quoi s'agit-il ?

Nous le savons tous: fumer rend malade et conduit à une mort prématurée. Nous pourrions nous dire que chaque personne est à même de décider si elle veut fumer ou non. Mais ce serait oublier que la nicotine crée une forte dépendance...

Le problème du tabac se pose non pas au niveau de chaque individu, mais à l'échelle mondiale. Au-delà des 9'500 décès liés au tabac, qui causent de multiples souffrances individuelles, et des 5 milliards de francs en frais de santé annuels, la culture, la production et la consommation de produits du tabac ont un impact négatif sur l'environnement et la société, empêchant ainsi d'atteindre les [17 objectifs](#) de [développement durable de l'ONU](#). Peut-on y rester indifférents? Nous disons haut et fort «non»!

### Notre action

La [Ligue pulmonaire suisse](#) s'associe à l'organisation [Tobacco Free Portfolios \(TFP\)](#) pour inciter les sociétés financières telles que les banques, les caisses de pension ou encore les fonds d'investissement à ne plus financer l'industrie du tabac, afin de les priver progressivement de leur base financière. TFP est une organisation soutenue par l'ONU, qui s'est fixé pour mission de convaincre les sociétés financières de ne plus financer l'industrie du tabac. À ce jour, 140 institutions financières dans 26 pays du monde ont opté pour un portefeuille sans tabac. En chiffres, cela représente *11'000 milliards de dollars* «sans tabac» (soit 20 fois le produit intérieur brut de la Suisse). Les institutions financières optant pour un portefeuille sans tabac peuvent confirmer leur action par écrit en signant une déclaration d'engagement intitulée le [Tobacco-Free Finance Pledge](#).



### Votre action

Vous êtes-vous déjà demandé comment votre caisse de pension plaçait votre argent? Cela vous écœure d'imaginer votre caisse de pension investir dans l'industrie du tabac? Renseignez-vous auprès de votre employeur, par exemple en posant la question à la représentation du personnel ou directement à la caisse de pension. En tant qu'assurés, vos collègues et vous-même avez la possibilité d'influencer la stratégie de placement de votre caisse de pension. À la page 2 de ce document, vous trouverez un modèle de lettre à envoyer.

Par ailleurs, si vous connaissez des interlocuteurs clés en poste dans des sociétés financières, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact: Claudia Künzli, [c.kuenzli@lung.ch](mailto:c.kuenzli@lung.ch), responsable de la promotion de la santé et de la prévention

**Ensemble pour un monde sans tabac. Merci.**

*Page 2 : modèle de lettre à envoyer aux caisses de pension*

*Modèle de lettre à envoyer aux caisses de pension*

## **Stratégie de placement de la caisse de pension [Nom]**

Madame, Monsieur,

En qualité d'assuré(e) de votre caisse de pension sous le numéro [Numéro] depuis le [Date], il me tient à cœur de savoir si les fonds confiés sont placés dans des portefeuilles durables.

Certes, le terme de «durabilité» peut être envisagé sous une perspective de rendement. Il convient néanmoins de ne pas occulter les considérations globales. Dans son Agenda 2030, l'ONU a formulé [17 objectifs de développement durable](#).

Les investissements dans l'industrie du tabac ne sont pas en phase avec mes valeurs personnelles. En effet, la consommation de tabac est responsable de 9'500 décès par an en Suisse (15 % sur la totalité) et cause d'extrêmes souffrances. En outre, elle coûte cinq milliards de francs par an au système de santé. À l'échelle mondiale, [14 des 17 objectifs de développement durable](#) ne peuvent être atteints à cause de la culture, la production et la consommation de produits du tabac.

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir vérifier si vous investissez dans l'industrie susmentionnée. Si tel est le cas, je vous serais reconnaissant(e) d'assainir le portefeuille de la caisse de pension en conséquence. Si vous renoncez d'ores et déjà à ce type d'investissements, vous avez la possibilité d'afficher publiquement votre démarche en signant le [Tobacco-Free Finance Pledge](#) de l'organisation australienne [Tobacco Free Portfolios](#)\*, afin que d'autres caisses de pension suivent votre exemple.

J'attends avec grand intérêt une réponse de votre part.

Meilleures salutations,

[Nom]

\* Pour plus d'informations, veuillez contacter l'organisation partenaire compétente en Suisse: Ligue pulmonaire suisse, Claudia Künzli, [c.kuenzli@lung.ch](mailto:c.kuenzli@lung.ch), tél. 031 378 20 57 / portable : 077 422 49 14